

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1029

présenté par
M. Gosselin

ARTICLE PREMIER

À la fin de l’alinéa 8, substituer aux mots :

« et sociaux »,

insérer les mots :

« , sociaux, spirituels ou religieux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'éventualité de la mort place chaque personne dans la recherche de l'essentiel de sa raison d'être. Cet amendement vise à inclure les besoins spirituels ou religieux de la personne en fin de vie dans l'accompagnement proposé par les soins palliatifs. En Angleterre, l'Institut national pour la santé a publié un « Guide sur l'accompagnement de la fin de vie » qui reconnaît explicitement « qu'un soin est véritablement personnalisé dans la mesure où il prend en compte les préférences culturelles, sociales, spirituelles ou religieuses ». Cicely Saunders, pionnière des soins palliatifs dans la médecine moderne, insistait sur l'importance d'une approche holistique respectueuse de la personne, à même de soulager la souffrance qui comporte quatre dimensions : physique, psychique, socio-relationnelle et spirituelle. Par ailleurs, l'OMS a intégré la spiritualité dans sa définition de la santé par la Charte de Bangkok en 2005.